



Pommier / Poirier

N°7
04/04/2024



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°7
du 04/04/2024 »



Edition Zone Limousin
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(cliquer sur les titres pour accéder au paragraphe)

Tableau d'analyse de risque

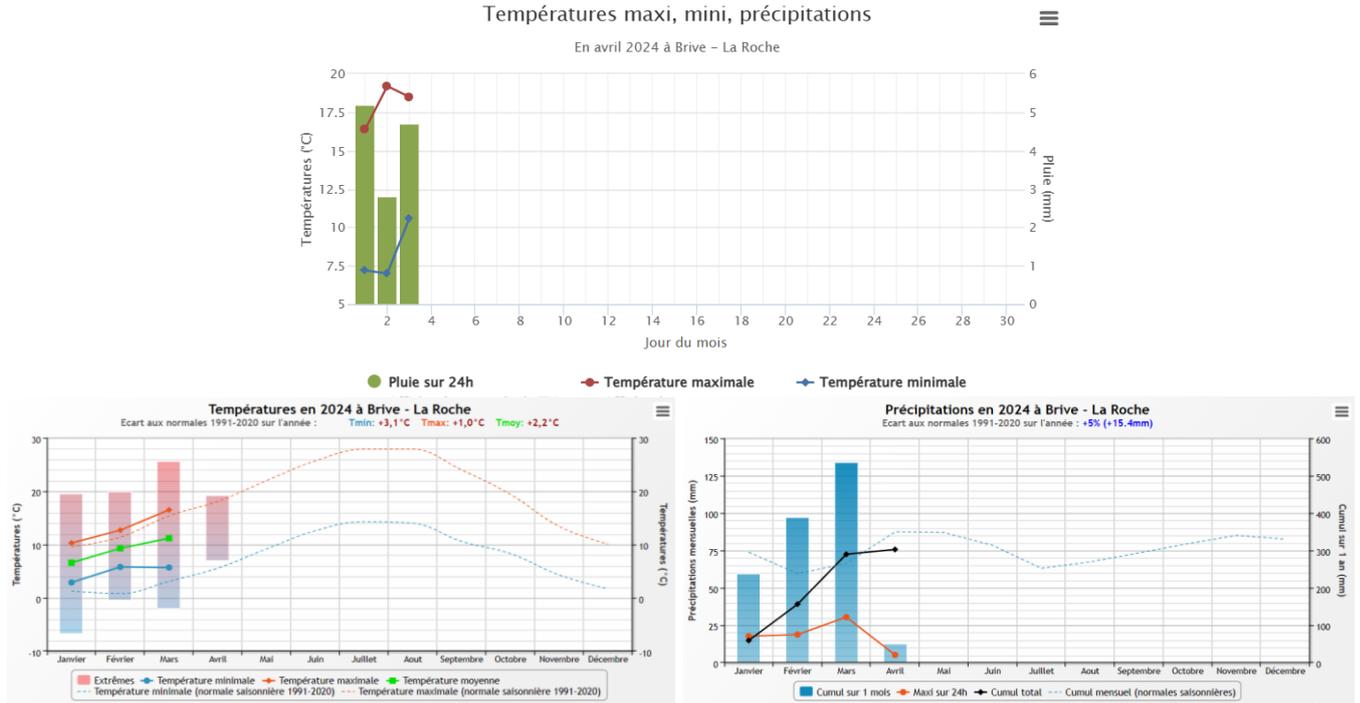
	Aucun	Faible	Modéré	Fort	Alerte
Bioagresseurs					
Semaine du 01/04 au 07/04					
Semaine du 08/04 au 14/04					
Tavelure					
Chancre à Nectria					
Anthonome					
Puceron					
Psylle					
Carpocapse					
Tordeuses					

Pommier - Poirier

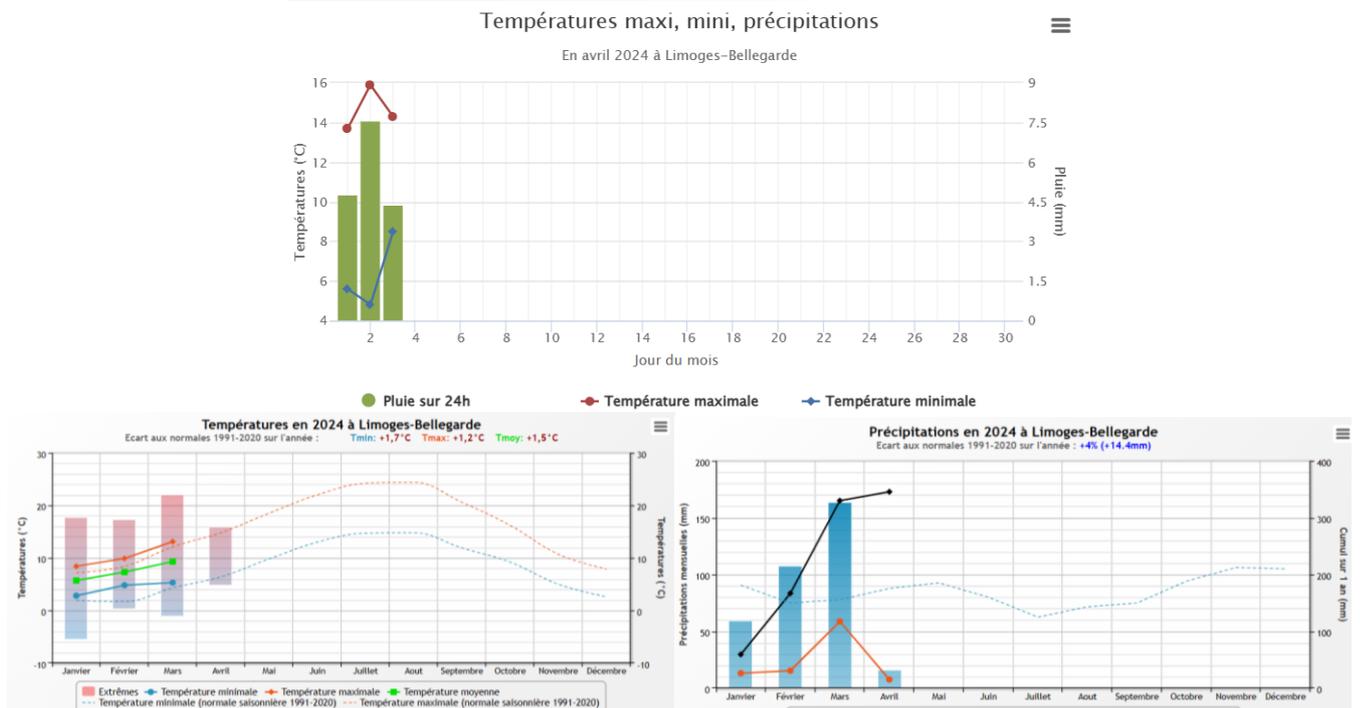
- **Tavelure** : Période à risque lors d'épisode pluvieux.
- **Chancre à Nectria** : Période à risque lors d'épisode pluvieux dans les parcelles contaminées en 2023, notamment dans celles qui seront en fleurs.
- **Pucerons cendrés et verts** : période à risque en cours.
- **Anthonome** : Risque de pontes en cours dans les vergers au stade D (BBCH 5).
- **Chenilles défoliatrices** : Reprise d'activité en cours.
- **Xylébores** : pièges à poser rapidement en parcelles touchées les années précédentes.
- **Hoplocampe du pommier** : pose des pièges à prévoir au stade E (BBCH 57) en cas d'attaques en 2023. Reprise d'activité imminente et risque de ponte dès la floraison.
- **Psylle du poirier** : Développement larvaire en cours
- **Puceron mauve** : Période à risque en cours.

Données météorologiques

Bilan début Avril 2024 à la station de Brive-la-Roche (19) (source : Météo France via Infoclimat)



Bilan début Avril 2024 à Limoges (87) (source : Météo France via Infoclimat)



Des épisodes de grêle (vendredi 29 mars et dimanche 31 mars) secteur Saint Yrieix La Perche (87) et à Saint-Sornin-Lavolps (19) ont été signalés. Ces épisodes sont responsables de hachures sur le feuillage.

Prévision du 4 au 10 Avril 2024 (source : Météo France)

Le temps devrait être couvert et humide avec des passages pluvieux assez fréquents. Les températures, encore supérieures aux normales de saison en début de semaine, baissent progressivement sans descendre sous les normales. Période orageuse prévue le lundi 8 avril

Les températures allant pour les minimales de 3 à 13 °C et les maximales de 15 à 23°C.

	Jeudi 4 avril	Vendredi 5 avril	Samedi 6 avril	Dimanche 7 avril	Lundi 8 avril	Mardi 9 avril	Mercredi 10 avril
Secteur Allasac (19)	 9° / 20° ▼ 15 km/h	 11° / 22° ▼ 20 km/h	 14° / 23° ▶ 25 km/h 50 km/h	 13° / 25° ▼ 10 km/h	 11° / 24° ▲ 15 km/h	 10° / 17° ▶ 15 km/h 45 km/h	 5° / 19° ◀ 15 km/h
Secteur Lubersac (19)	 9° / 17° ▲ 20 km/h 40 km/h	 11° / 21° ▶ 25 km/h 40 km/h	 13° / 22° ▶ 30 km/h 60 km/h	 12° / 22° ▶ 15 km/h	 11° / 22° ▲ 20 km/h	 8° / 15° ▶ 20 km/h 45 km/h	 5° / 18° ▶ 15 km/h
Secteur Lanouaille (24)	 9° / 18° ▼ 25 km/h	 12° / 21° ▼ 30 km/h 55 km/h	 14° / 23° ▶ 35 km/h 65 km/h	 12° / 22° ▼ 15 km/h	 10° / 22° ◀ 15 km/h 45 km/h	 8° / 15° ▶ 20 km/h 45 km/h	 4° / 18° ◀ 20 km/h
Secteur Saint Yrieix La Perche (87)	 9° / 18° ▼ 20 km/h	 12° / 21° ▼ 30 km/h 45 km/h	 13° / 22° ▶ 35 km/h 65 km/h	 11° / 22° ▼ 15 km/h	 10° / 22° ◀ 15 km/h 45 km/h	 8° / 15° ▶ 20 km/h 45 km/h	 3° / 17° ◀ 20 km/h

Pommier

• Stade phénologique

Secteur	Code	Indication	Variétés concernées	
Précoce (Voutezac)	Stade E2 (BBCH 59)	Ballonnets	 Evelina	
	Stade F (BBCH 61)	Début floraison	 Opal	
Tardif (St Sornin Lavops)	Stade D (BBCH 56) Stade E (BBCH57)	Bouton vert Bouton rose	 Golden	 Evelina

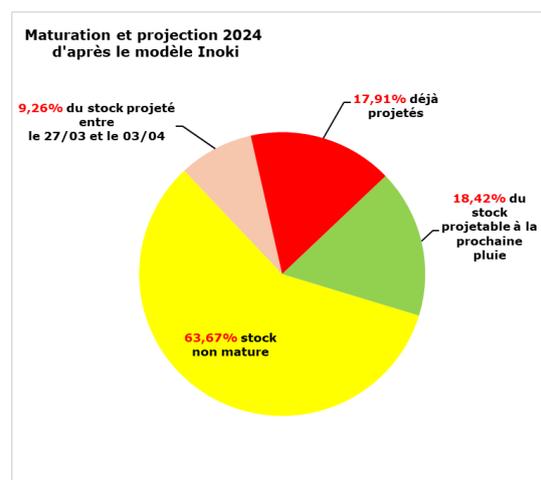
Maladies

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Résultats de la modélisation Tavelure DGAL-ONPV/INOKI® :

D'après le modèle, nous sommes dans la période où la maturation des périthèces est importante.

Station	Période d'humectation		Niveau de contamination
	Date Début	Date Fin	Gravité
Lubersac	29-mars	30-mars	Assez grave
	26-mars	27-mars	Très Légère
	10-mars	12-mars	Légère
	29-févr	03-mars	Grave
Coussac-Bonneval	29-mars	30-mars	Assez grave
	26-mars	27-mars	Très Légère
	04-mars	06-mars	Très Légère

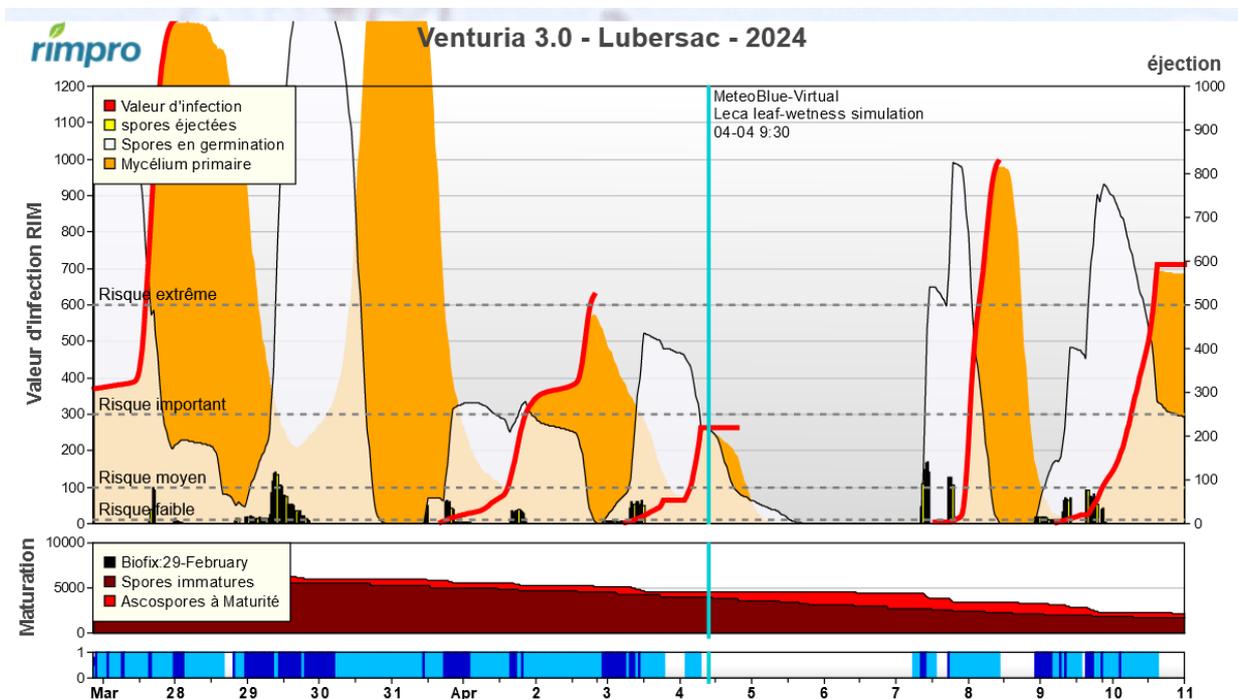
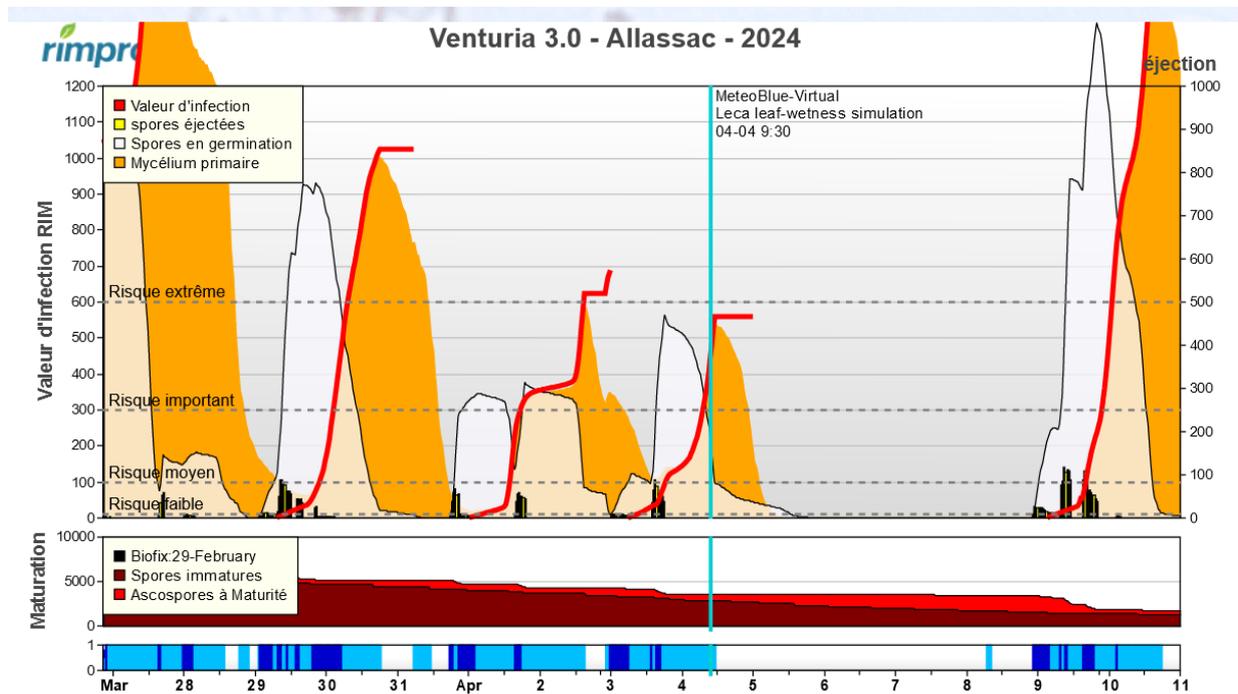


RIMPro

Nous avons retenu la date du 29 février comme Biofix et le stade « pointe verte » (stade C : BBCH53) le 11 mars pour la zone du limousin.

Un document d'aide pour l'interprétation des courbe RIMPro est à votre disposition ici :

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_Notes_Techniques/Aide_Interpretation_modele_RIMPRO_tavelure.pdf



Le risque tavelure dépend :

- Du stade de la culture : Stade sensible C-C3 atteint (apparition des organes verts)
- De l'importance de la « projection » : à chaque pluie, seules les spores à maturité sont projetées ;
- De l'importance de la « contamination » : en fonction des conditions d'humectation du feuillage et des températures, un nombre plus ou moins grand de spores vont germer et contaminer le végétal.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace) :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Evaluation du risque

Les stades végétatifs de sensibilité à la tavelure sont atteints sur l'ensemble des variétés.

Le potentiel de spores projetables sera important lors des prochaines pluies annoncées à partir de lundi 8 avril. **Le risque tavelure pourrait être élevé** si les durées d'humectation sont suffisamment longues.

• Rugosité

Les périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

Evaluation du risque

La période à risque (stade E/E2 - BBCH 57-59) est atteinte dans certains vergers et pour certaines variétés.

La gestion des parcelles doit donc s'effectuer en tenant compte des prévisions météorologiques, de la sensibilité variétale et de l'évolution de la végétation.

• Chancre à Nectria (*Neonectria ditissima*)



Périthèces de *Neonectria ditissima*
(Crédit Photo : FREDON NA)

Eléments de biologie

Les ascospores et les conidies sont libérées de la fin d'hiver à l'automne lors des épisodes pluvieux. Les risques débutent alors dès le stade B « début de gonflement » (BBCH 51) et **les contaminations sont possibles** dans les plaies des rameaux et du tronc, **dans les fleurs (stades F2 à H = BBCH 64/65 à 67)** et dans les fruits peu avant la récolte.

La température favorable à la contamination se situe entre 14 et 16°C et l'arbre doit rester humide au moins 6 heures avant la pénétration de l'agent pathogène.

Evaluation du risque

Risque de contamination en cours lors des épisodes pluvieux.

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Observations du réseau

Pas de symptôme signalé.

Eléments de biologie

Le champignon reprend son activité quand le végétal a atteint le stade C3 (BBCH 54), après avoir passé l'hiver sous la forme de mycélium dans les écailles des bourgeons. Il envahit les feuilles en rosette issues de bourgeons contaminés lors du printemps dernier et forme alors les foyers primaires, principalement sur les boutons floraux, puis les fleurs.

Suivant les conditions climatiques (forte humidité de l'air et température comprise entre 10°C et 20°C), les attaques primaires produisent des conidies qui donneront naissance aux foyers secondaires.

Les jeunes feuilles sont sensibles et réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours : le végétal a atteint le stade de sensibilité, les températures actuelles et attendues les prochains jours sont favorables aux contaminations.

Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2023 car la suppression des pousses oïdiées dès leur apparition permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.

Ravageurs

- **Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) et puceron vert (*Aphis pomi*)**

Observations du réseau

Quelques pucerons cendrés dans certaines zones (Voutezac).

Seuil indicatif de risque atteint dès que :

- Le puceron cendré est observé dans la parcelle ;
- 15 % des bouquets sont occupés par le puceron vert.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours.



Fondatrice de puceron cendré
(Crédit photo : A. BEZ FREDON NA)



Résistances aux produits de protection des plantes :

À la suite des prélèvements réalisés en 2019, 2020 et 2023, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDSPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

- **Anthonome du pommier (*Anthonomus pomorum*)**

Éléments de biologie :

La femelle dépose un œuf par bourgeon floral, du stade B (BBCH 51) au stade D (BBCH 56). Au-delà du stade D, le bourgeon floral s'ouvre et l'œuf ne peut plus éclore.

Observations du réseau

Pas de dégâts signalés.

Les parcelles concernées par ce ravageur en 2023 doivent faire l'objet d'un suivi régulier dès le début du stade B (BBCH 51). La méthode la plus simple consistera à réaliser des frappages : une pièce de tissu clair (40 cm x 40 cm) permet de recueillir les insectes lorsque l'on frappe les branches.

Seuil indicatif de risque : 30 adultes pour 100 battages.



Symptôme « clou de girofle » bouton floral en 2023
(Crédit Photos : A. BEZ FREDON NA)

Evaluation du risque

La période à risque de ponte est en cours dans les vergers au stade D (BBCH 56). Soyez vigilants sur vos parcelles à problème « Anthonome » récurrent jusqu'à ce que l'ensemble de vos variétés aient dépassé ce stade.

- **Chenilles défoliatrices – Tordeuses**

Cf paragraphe « Chenilles défoliatrices - Tordeuses » dans le chapitre « Poirier ».

• Xylébores

Observations du réseau

Les températures chaudes sont favorables à l'émergence des xylébores.

Evaluation du risque

Le risque d'émergence est en cours, notamment sur les parcelles ayant eu des dégâts en 2023, les parcelles avec présence d'arbres affaiblis (problème nutritionnel, asphyxie racinaire) ou malades, et les parcelles à proximité de zones forestières.

Mesures prophylactiques

Il est important de supprimer l'ensemble des branches atteintes en les brûlant et d'observer régulièrement les troncs et les branches principales des arbres afin de détecter les premières attaques.

Dans les situations à forte pression et mené conjointement avec une prophylaxie rigoureuse (c'est un point essentiel), **il est possible de recourir à du piégeage massif.**

Ce dispositif comprend la pose de huit pièges en croisillons rouges avec un flacon d'alcool éthylique à 48° dénaturé à l'éther par hectare. Il nécessite un entretien minimum :

- Rechargements en liquide attractif hebdomadaires (bi-hebdomadaires si on utilise un gélifiant mélangé à l'alcool) ;
- Raclage puis ré-engluage des plaques après chaque vol significatif.

Si vous êtes concerné par ce ravageur, il est encore temps d'installer les pièges dans vos vergers.

• Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testudinea*)

Eléments de biologie

L'hoplocampe n'a qu'une seule génération par an. Son vol débute au moment de la floraison et les adultes sont attirés par la couleur blanche des fleurs dans lesquelles les femelles pondent 40 à 70 œufs.

Les larves éclosent 10 à 14 jours après et se développent dans les jeunes fruits en formation en les dévorant de l'intérieur. **Chaque larve peut ainsi détruire de 4 à 5 fruits en un mois.** Le développement larvaire se termine fin mai à mi-juin : le fruit dévoré tombe et la larve s'enfonce dans le sol pour y tisser son cocon. L'adulte n'en sortira qu'au printemps de l'année d'après.



Hoplocampe adulte
(Crédit photo : INRAE)

Dans les parcelles ayant présenté des dégâts en 2023, il est recommandé d'évaluer le niveau de présence des adultes cette année grâce à la pose de pièges attractifs blancs englués. La pose des pièges doit être réalisée dès le stade E (BBCH 57), à environ 1.80 mètres de hauteur, de préférence exposés au sud et à l'extérieur du feuillage.

Le seuil indicatif de risque est de 20 à 30 adultes capturés par piège pendant toute la période de floraison.

Observations du réseau

Des pièges vont être installés dans deux parcelles du réseau d'observations situées à Saint-Yrieix-La-Perche (87) et Voutezac (19). Ils permettront de détecter le début du vol.

Evaluation du risque

Le risque d'émergence est en cours dans les parcelles ayant atteint le stade E (BBCH 57).

Méthodes alternatives

Du piégeage massif d'adultes peut être réalisé (60 à 150 pièges/ha) afin de diminuer les pontes dans les fleurs. Différents types de pièges blancs englués existent, mais il semblerait que les pièges de type « Croisillons » soient plus efficaces que les plaques ou les bols.

Lorsque la floraison sera terminée, les pièges devront être retirés pour éviter de capturer les auxiliaires ou insectes pollinisateurs.

B

- **Acarien rouge** (*Panonychus ulmi*)

Observations du réseau

Pas de détection signalée.

Rappel : Il est conseillé de réaliser la prognose sur les vergers impactés en 2023.

Comment réaliser la prognose ?

Par parcelle, l'opération consiste à prélever au hasard sur 50 arbres, un fragment de bois de 2 ans portant deux dards ou lambourdes. Sous la loupe, il faut ensuite dénombrer, pour chacun des obstacles, ceux portant plus de 10 œufs viables (de couleur rouge-vif) d'acariens rouges.



Œufs d'acariens rouges sur bois
(Crédit Photo : E. Vignaud - FREDON NA)

Evaluation du risque

- **Pour les parcelles avec moins de 40 % de bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, le risque est faible. A partir de début mai des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.
- **Pour les parcelles avec plus de 40 % des bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, un accroissement rapide des populations sera à craindre et nécessitera une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDSPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

- **Tordeuse orientale du pêcher** (*Cydia molesta*)

Observations du réseau

Des pièges vont être mis en place dans différents secteurs et ils permettront de quadriller le bassin de production et d'y détecter le vol du papillon.

Evaluation du risque

Actuellement, le risque est nul. Le risque débutera avec la reprise d'activité de la tordeuse orientale (émergence – accouplement – ponte) et la présence de jeunes fruits.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. **Les diffuseurs doivent être installés dès à présent.**

Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » du 14/03/22 via ce lien : https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220314_BSV_NA_HS_Confusion_sexuelle_Arbo_2022_cle0a2216-4.pdf

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDSPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

- **Carpocapse** (*Cydia pomonella*)

Éléments de biologie

Les chenilles hivernantes se nymphosent à partir de fin mars - début avril. Les adultes du premier vol commencent généralement à émerger fin avril - début mai.

Evaluation du risque

Actuellement, le risque est nul. La période à risque débutera lors de leur reprise d'activité (émergence – accouplement – ponte) et lorsque les jeunes fruits apparaîtront.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. **Les diffuseurs devront être installés si possible avant la floraison** pour faciliter la pose et au plus tard fin avril afin d'être opérationnels dès le tout début de vol.

Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » du 14/03/22 via ce lien :
https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220314_BSV_NA_HS_Confusion_sexuelle_Arbo_2022_cle0a2216-4.pdf

Les nichoirs à passereaux permettent également une bonne régulation des populations de carpocapse. Attention néanmoins à l'impact des traitements sur les oiseaux et leurs oisillons : dans ces situations, il est nécessaire de prévoir un emplacement particulier pour les nichoirs.

Poirier

Secteur	Code	Indication	Variétés concernées
Précoce (Voutezac -- Saint Cyr La Roche)	Stade H (BBCH 69)	Fin floraison	 Conférence  William's
Tardif (Pompadour)	Stade G (BBCH 67)	Floraison déclinante	 Conférence

Maladies

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Evaluation du risque

Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier ».

- **Feu bactérien** (*Erwinia amylovora*)

Le feu bactérien est causé par la bactérie *Erwinia amylovora*. Son activité redémarre au printemps après avoir passé l'hiver dans les chancres formés sur l'arbre l'année précédente.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- La présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- La présence d'inoculum dans l'environnement ;
- Des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (cf. tableau ci-dessous).

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) est atteinte, il faut rester attentif à l'évolution de la météo.

Mesures prophylactiques

Lorsqu'un foyer est décelé, la maladie doit impérativement être éradiquée le plus rapidement possible afin d'éviter toute propagation.

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie, il est nécessaire de brûler les rameaux atteints et de désinfecter les outils de taille.

Ravageurs

• Psylle (*Cacopsylla pyri*)

Durant la floraison et notamment à la chute des pétales, il est conseillé de réaliser des observations afin d'estimer les populations de psylles (œufs) et leur évolution (stades larvaires), en particulier dans les parcelles qui présentent un passé difficile par rapport au psylle ou qui sont attractives pour ce ravageur : forte vigueur végétative, année d'alternance déjà prévue par absence de boutons,....

Caractères distinctifs :

- Jeunes larves (L1, L2 et L3) : taille \leq 1mm, couleur jaunâtre, translucides, ébauches alaires petites et séparées (visibles au stade L3) ;
- Larves âgées (L4 et L5) : taille de 1 à 2 mm, couleur brunâtre, ébauches alaires superposées.



Larves de psylles et leurs dégâts sur feuilles

(Crédit Photo : FREDON NA)

Observations du réseau

Les observations sur bourgeons réalisées le 03/04 dans chacune des parcelles de référence montrent que la fréquence de psylles (œufs et larves) n'évolue pas, ceci peut s'expliquer par la mise en œuvre d'une gestion spécifique contre ce ravageur. **Maintenir la surveillance** car les pontes continuent.

Pour l'instant, pas de présence de miellat et/ou de dégâts sur boutons floraux.

Evaluation du risque

La période actuelle correspond au **développement larvaire**.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles.

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDSPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

Méthodes alternatives :

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.

- **Phytopte du poirier** (*Phytoptus pyri*)

Observations du réseau

En parcelles de référence, des dégâts sont observés.

Éléments Biologique

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) est un ravageur occasionnel qui reprend son activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3 (BBCH 55-56)). Les adultes colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.



Dégâts de phytophtes sur feuille
(Crédit Photo : A. BEZ – FREDON NA)

Evaluation du risque

Risque en cours de mars avec les pontes puis la migration des larves jusqu'en juin.

Mesures prophylactiques : Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.

- **Puceron mauve** (*Dysaphis pyri*)

Observations du réseau

Pas de foyers de pucerons mauves observés dans les vergers du réseau.

Seuil indicatif de risque : dès que ce puceron est présent.

Evaluation du risque

La période à risque de développement est en cours. Surveillez vos parcelles pour détecter les foyers en formation.



Jeune foyer de pucerons mauves
(Crédit Photo : FREDON NA)

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDSPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

- **Anthomome d'hiver du poirier** (*Anthonomus pyri*)



Larve d'anthomome du poirier
(Crédit Photo : FREDON NA)

Éléments de biologie

Les œufs pondus en automne à l'intérieur des bourgeons éclosent à la fin de l'hiver jusqu'au début du printemps. La larve se développe aux dépens du bourgeon à fleurs, dévorant ainsi les boutons floraux.

Les dégâts sont visibles en fin d'hiver ou au début du printemps. Les bourgeons floraux attaqués par les larves ne s'ouvrent pas et se dessèchent avant ou au moment de la floraison.

Evaluation du risque

Réalisez un suivi régulier des bourgeons afin d'estimer l'intensité de l'attaque dans la parcelle.

• Chenilles défoliatrices - Tordeuses

Observations du réseau

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux, soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Les chenilles responsables sont diverses et difficilement identifiables à ce stade :

- L'arpenreuse se déplace en arceau ;
- La tordeuse est vive et elle se laisse tomber en se suspendant à un fil de soie ;
- La noctuelle est le plus souvent glabre et elle s'enroule si elle est dérangée.



Dégât de chenille sur fleur
(Crédit photo : FREDON NA)

Seuil indicatif de risque atteint dès que 5% des organes sont occupés par une larve.

Evaluation du risque

La reprise d'activité des larves est en cours.

Auxiliaires

📖 Consultez la fiche « [Les auxiliaires](#) » du Guide de l'Observateur

Protection des pollinisateurs : Abeilles et pollinisateurs



Depuis le 1er janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>



Notes nationales biodiversité :

Note nationale « ABEILLES SAUVAGES »



Note nationale « VERS DE TERRE »



L'ensemble des Notes nationales Biodiversité sont consultables sur le site ECOPHYTO PIC : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>

Vous pouvez retrouver plus informations sur le : **Guide fruits à pépins**

Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".